

Travaux

REOUVERTURE DU CH. DE MONTFLEURY ET TRAVAUX DE FINITION ENTRE LE GIRATOIRE DES FAYARDS ET LA RUE DE L'INDUSTRIE

Après une pause forcée en raison de la crise sanitaire, le chantier de la route de Suisse, dirigé par le canton de Genève, a repris ses activités et marque une nouvelle étape importante et des mesures de circulation exceptionnelles dès le début de l'été et pour une durée de deux semaines.



e chemin de Montfleury sera rouvert de manière définitive pour une circulation en double sens dès le 6 juillet.

Aussi, la réalisation des travaux de pose du revêtement définitif entre le giratoire des Fayards et la rue de l'Industrie nécessitent la fermeture au trafic (dans les deux sens) du 6 au 18 juillet 2020.

Le carrefour de la route de Sauverny sera fermé du 13 au 17 juillet pour permettre la pose de l'enrobé. Une déviation par l'Avenue Adrien-Lachenal permettra de rejoindre la route de Suisse.

La déviation principale de la circulation se fera par les routes des Fayards, de l'Etraz et le chemin de Montfleury (voir les plans ci-dessus). L'accès au centre-ville de Versoix et à ses commerces pourra se faire en empruntant la route de Saint-Loup, limitée à 30 km/h.

Le carrefour de la rue de l'Industrie et de la route de Suisse sera inaccessible du 13 au 18 juillet. Une déviation par la rue des Moulins et la rampe de la Gare sera l'itinéraire conseillé pour atteindre la route de Suisse.

L'accès motorisé des riverains sera maintenu. Ces derniers sont invités à se conformer aux indications données sur place par le personnel de chantier ou par les agents de sécurité. Les cheminements piétonniers sont maintenus moyennant quelques redirections en fonction de l'avancée des travaux.

La ligne 50 des tpg subira des perturbations entre le 13 et le 18 juillet 2020. Les informations sont à consulter sur le site tpg.ch. Solidarité

LA VILLE DE VERSOIX S'ORGANISE POUR MAINTENIR L'ACCÈS À L'AIDE ALIMENTAIRE

JUILLET-AOÛT 2020

Depuis le mois de mars, de nombreux ménages genevois ont subi de plein fouet les conséquences économiques de la crise sanitaire, les amenant à devoir se tourner vers des aides pour accéder à des produits alimentaires et d'hygiène de première nécessité.

L'assouplissement récent des mesures prises par le Conseil fédéral et par le canton de Genève signifie une implication décisive des communes dans la poursuite de l'action d'aide alimentaire.

Fortement soutenues par les Colis du cœur et la banque alimentaire Partage, les Villes de Versoix et du Grand-Saconnex collaborent activement afin d'organiser la distribution de colis dès le mardi 30 juin à Palexpo. Les personnes inscrites sur la liste des bénéficiaires des Colis du cœur sont invitées à se présenter sur place pour obtenir cette prestation.

La coordination s'articule autour de nombreux aspects organisationnels tels que la gestion des équipes, la



coordination des bénévoles, la réception des produits et leur répartition dans les sacs, etc.

C'est dans le cadre de cette décentralisation de la distribution alimentaire, que nous avons besoin de vous ! Si vous souhaitez participer à ce projet d'entraide et que vous êtes prêts à donner de votre temps les mardis après-midi et soir dès le 30 juin, appelez-nous au 076 522 01 27 ou écrivez-nous à l'adresse e-mail benevoles@versoix.ch.

Aide alimentaire

Tous les mardis après-midi et soir dès le 30 juin à Palexpo

Santé publique

RESTONS SOLIDAIRES CONTRE LE COVID-19

Depuis le 6 juin, de nouvelles mesures ont été assouplies. De nombreuses activités jusqu'ici restreintes dans les domaines des loisirs, du divertissement et du sport peuvent de nouveau avoir lieu, à condition de tenir des listes de présence, de disposer de plans de protection et de suivre les règles d'hygiène et de conduite.

Pour le Conseil fédéral, la Suisse reste dans une situation extraordinaire. Il assouplit progressivement les mesures qu'il a prises pour protéger la population.



COUP DE FRAIS POUR UN TERRAIN DE FOOT

En vertu de l'article 48, let. m de la Loi sur l'administration des communes (LAC), le Conseil administratif a approuvé un dépassement d'un montant de Frs 90'000.- au budget de fonctionnement du service des sports et manifestations afin de procéder en urgence à des travaux de réfection du terrain synthétique du Centre sportif de Versoix.

Un problème majeur lié au compostant du terrain a en effet été constaté, rendant ce dernier totalement inutilisable à quelques semaines de sa réouverture. Cette décision permettra l'utilisation du terrain dans le courant de l'été.

SEREZ-VOUS NOTRE OBSERVA-TEUR-TRICE PHÉNOLOGIQUE?

Vous aimez observer la nature au fil des saisons et vous êtes intéressé-e par une activité bénévole au service de la recherche climatique?

L'Office fédéral de météorologie et de climatologie MétéoSuisse recherche un-e remplaçant-e pour l'observation de la végétation de la station de phénologie de Versoix.

Si vous êtes intéressé-e, veuillez contacter Madame Christine Sallin, MétéoSuisse, au 058 460 95 09 ou par courriel à christine. sallin@meteosuisse.ch.

LA NOUVELLE LEGISLATURE EST OFFICIELLEMENT EN PLACE

La soirée du 2 juin a été riche en changements pour les autorités délibératives de la Commune. Réunis à la salle communale Lachenal, les 27 Conseillers municipaux de la législature 2020-2025 ont prêté serment et ont élu les membres de leur Bureau.

La séance a été retransmise en direct sur la chaîne YouTube de la Ville et est visible sur www.versoix.ch.



LOCATIONS DE SALLES ET DE MATÉRIEL DE LA COMMUNE

Depuis le 6 juin 2020, les locations (salles et matériel) sont à nouveau accessibles selon les limites des recommandations en vigueur de l'OFSP et du canton. Les demandes se font exclusivement en ligne depuis www.versoix.ch.

De plus, les organisateurs sont tenus de faire respecter les règles en vigueur en vue de protéger toute personne présente.

Pages rédigées le 18 juin 2020











CONCOURS D'ARCHITECTURE

AVENUE DE CHOISEUL 19

UN NOUVEL IMMEUBLE DE LOGEMENTS À VERSOIX

La Fondation communale de Versoix – Samuel May, maître d'ouvrage de ce projet, a lancé en octobre 2019 un concours pour la réalisation d'un bâtiment de logements à Versoix destiné aux familles, aux jeunes et aux personnes âgées. Ce bâtiment qui s'élèvera au 19 avenue de Choiseul, sera de haute qualité environnementale. Quarante-six bureaux se sont inscrits au concours, dont dix ont été choisis pour remettre un projet. Le Jury composé de cinq architectes, d'un Conseiller administratif et de membres de la Fondation, a sélectionné le projet vainqueur le 19 juin.

Cette exposition, qui présente les 3 premiers lauréats et les 7 autres projets du concours avec leurs 40 plans et dessins, est l'occasion de découvrir les innovations et la créativité tenant compte au mieux de la mixité sociale, des futurs résidents et des aspects environnementaux.

Galerie du Boléro, exposition du 4 au 31 juillet 2020, entrée libre du mardi au dimanche de 15h00 à 18h00



AGENDA

DU 04>07 AU 31>07>2020 Galerie du Boléro

Exposition des lauréats et des participants du concours d'architecture «Avenue de Choiseul 19» Entrée libre, du mardi au dimanche, de 15h à 18h

DU 25>08 AU 20>09>2020

Galerie du Boléro

Exposition collective des Artistes d'ici. Thème: la nature.

Vernissage: vendredi 4 septembre de 17h à 20h, partie officielle à 18h. Entrée libre, du mardi au dimanche, de 15h à 18h

14>09>2020 à 20h

Séance du Conseil municipal Maison du Charron, 1 étage Rue des Moulins 5 Ouvert au public

Pour prendre connaissance de l'ordre du jour, du PV et tout savoir sur les activités du Conseil municipal, rendezvous sur www.versoix.ch

17>09>2020 - dès 19h00 Parc de la Mairie

Sérénade au Maire et au Président du Conseil municipal et cérémonie d'accueil des nouveaux naturalisés suivies d'un apéritif.

DU 01>08 AU 24>08>2020 Fermeture estivale de la Galerie Cette période sera consacrée au démontage de l'exposition Saint Exupéry et à l'accrochage de celle des

Artistes d'ici sur le thème de la nature. Réouverture du Boléro mardi 25 août avec l'exposition des Artistes d'ici.

03>10>2020 à 20h30 Salle Adrien-Lachenal Concert de l'OCV

Réservez votre soirée pour ce nouveau concert de l'Orchestre de chambre de Versoix. Entrée libre, accueil dès 20h

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

Du mardi 7 juillet au samedi 22 août inclus Mardi et vendredi : 15h-18h Mercredi et samedi: 10h-12h 15h-19h Jeudi : Reprise des horaires habituels le mardi

25 août 2020

EXPOSITIONS

Venez découvrir ou redécouvrir les nombreux objets et documents personnels qui ont fait la vie d'Antoine et Consuelo de Saint Exupéry, en prolongation jusqu'au 31 juillet.

ARTISTES D'ICI - DU 25>08 AU 20>09>2020

Dès le 25 août, ce sera au tour des désormais incontournables Artistes d'ici, à l'occasion d'une exposition collective autour de la nature : peintures, dessins, photographies, réalité virtuelle, gravures, textiles et sculptures...



Des talents multiples et variés qui vous surprennent par leurs compositions, leurs graphismes colorés et des noirs et blancs percutant!

Abstraites, figuratives, géométriques ou en volume, ces œuvres vous inviteront à profiter d'un nouvel automne au Boléro avec la nouvelle exposition des désormais incontournables Artistes d'ici.

Exposition: du 25 août au 20 septembre, du mardi au dimanche de 15h à 18h, Galerie du Boléro Vernissage: vendredi 4 septembre de 17h à 20h, partie

CONCERT

SÉRÉNADE AU MAIRE - 17>09>2020 - 19H

Parc de la Mairie

officielle à 18h.

Nous avons le grand plaisir de vous inviter à la Sérénade offerte par la Musique municipale de Versoix au nouveau Président du Conseil municipal, Monsieur Yves Richard, ainsi qu'au Maire, Monsieur Cédric Lambert. La cérémonie d'accueil des nouveaux naturalisés suivra la Sérénade, accompagnée par la Musique municipale de Versoix. L'événement se poursuivra par une verrée offerte à la population.

FÊTE DU 1^{ER} AOÛT

ANNULATION DE LA FÊTE DU 1ER AOÛT



Au vu des décisions liées à la situation Covid-19 prises par la Confédération concernant les manifestations jusqu'à fin août 2020, les Autorités versoisiennes ont le regret de vous communiquer la suppression des festivités du 1er août.

Pour pallier cette annulation, la commune mettra à disposition (gratuitement) des associations et des privés ses tables et ses bancs, sur le même principe que la Fête des voisins, pour que la population puisse célébrer ce jour dans les divers quartiers de la Ville.

Les personnes intéressées à organiser un petit événement ou une fête à cette occasion peuvent commander ce matériel – avec mise à disposition et livraison gratuite depuis www.versoix.ch < locations de matériel, en indiquant le nombre de tables et bancs dans les cases prévues à cet effet ainsi que le lieu de livraison. La création d'un compte utilisateur est requise préalablement. Les demandes de réservation sont à effectuer sur le site internet entre le lundi 6 juillet et le mercredi 22 juillet 2020. Aucune demande ne sera traitée en dehors de ces dates. Nous précisons que le matériel est mis à disposition exclusivement aux personnes domiciliées sur la commune de Versoix et est livré dans la limite du stock disponible. Aucune caution n'est à déposer. Nous nous réjouissons de vous retrouver l'année prochaine pour une édition 2021 enjouée et festive!

BIBLIOTHÈQUE

ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Ouizz BD

Du 23 juin au 25 juillet 2020 À la bibliothèque du Boléro

Tu as entre 9 et 12 ans et tu penses bien connaître le monde des BD? our le savoir, viens participer à notre quizz et gagner un petit prix.



PARTICIPEZ À NOTRE QUIZZ BD!

Du 23 juin au 25 juillet 2020, à la Bibliothèque du Boléro (enfants de 9 à 12 ans). Plus d'informations sur notre site internet www.versoix.ch/biblio ou écris-nous un email à l'adresse bibliotheque@versoix.ch

LIVRES EN LIBERTÉ

Divers lieux de Versoix, du mercredi 1er juillet au dimanche 23 août! À votre disposition pendant tout l'été, vous trouverez des livres : à la plage de Port-Choiseul ; au Belvédère de Port-Choiseul; à la piscine de la Bécassière et à la Pelotière.